



Séance extraordinaire
du 18 décembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu ordinaire des délibérations (salle Multifonction derrière la Bibliothèque Yves Meilleur), située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension, le 18 décembre 2023, à 19 h.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 du Code municipal du Québec les conseillers et conseillères suivants :

Monsieur Jacques Allard	maire
Monsieur Yves Leduc	poste no 1
Madame Marie-Claude Bélanger	poste no 2
Madame Danièle Tremblay	poste no 3
Monsieur Guy Gauthier	poste no 4
Monsieur Raynald Stockless	poste no 5
Madame Annie Chevalier	poste no 6

Monsieur Jean-Pierre Valiquette, directeur général et greffier trésorier, et madame Céline Chicoine, technicienne comptable, étaient présents.

Le directeur général et greffier trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la loi

1

RÉSOLUTION 2023-12-279
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
4. Période de questions
5. Levée de la séance.

Il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance extraordinaire
du 18 décembre 2023

2

RÉSOLUTION 2023-12-278
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2024

Il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 résumées comme suit :

REVENUS

Taxes foncières	1 282 640 \$
Taxes : quotes-parts MRC	124 496 \$
Services municipaux	802 047 \$
Tenant lieu de taxes	200 539 \$
Autres revenus	188 327 \$
Transferts	543 976 \$
TOTAL REVENUS	3 142 025 \$

DÉPENSES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration	770 605 \$
Sécurité publique	344 465 \$
Transport et réseau routier	920 282 \$
Hygiène du milieu	323 890 \$
Santé & bien-être	1 596 \$
Urbanisme, environnement et développement	243 199 \$
Loisirs et culture	341 354 \$
Frais de financement	31 767 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 977 159 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	147 100 \$
Remboursement fonds de roulement	17 767 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	164 867 \$

Affectation du surplus - \$

TOTAL DES DÉPENSES 3 142 025 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance extraordinaire
du 18 décembre 2023

3

RÉSOLUTION 2023-12-279
ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 se résumant comme suit :

	2024	2025	2026	Financement
Sécurité publique				
Achat d'un camion citerne autopompe	800 000 \$			Emprunt
Transport routier				
Achat d'un véhicule pour le service des travaux publics	80 840 \$			Fonds de roulement
Achat d'un camion 10 roues avec équipements à neige	550 000 \$			Emprunt
Remplacement d'un ponceau chemin de la Rivière Rouge	3 377 700 \$			Subvention et emprunt
Remplacement d'un ponceau chemin du lac-du-Gros-Brochet		555 400 \$		Subvention et emprunt
Achat d'une niveleuse			250 000 \$	Emprunt
Égout				
Remplacement de la conduite d'égout / Rue Maison-de-Pierre	165 000 \$			TECQ
Remplacement de la conduite d'égout / Rue Église Sud	150 000 \$			TECQ
Loisirs				
Achat du terrain - église	15 000 \$			Fonds Parc et terrain de jeux
Station de lavage d'embarcations	20 000 \$			Subvention et budget
Module de jeux Parc Raymond Meilleur	100 000 \$			Subvention et fonds parc et terrain de jeux
Réfection du terrain de tennis		200 000 \$		Subvention et emprunt
Construction d'un centre communautaire			3 500 000 \$	Subvention et emprunt

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

4

PÉRIODE DE QUESTIONS

5

RÉSOLUTION 2023-12-280
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Marie-Claude Bélanger et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance extraordinaire
du 18 décembre 2023

Jacques Allard,
Maire

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général et
Greffier trésorier

Je, soussigné, Jacques Allard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jacques Allard
Maire